



AGRI • AGRO
PRODUC • TRANSFO • SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

* Je demande le soutien des délégations
bretonne et Normande

1A2201N

CFDT Agri Agro 22

Projet d'intervention : Rapport d'activité 2022-2026

Chers délégués,

et des chocolaines, par contre des repas sans beurre salé ce n'est pas possible

Je ne ferai pas le débat des pains au choc

Le rapport d'activité qui nous est soumis aujourd'hui retrace quatre années de combats intenses, marqués par une instabilité inédite et des urgences sociales qui se télescopent. Face à ces « années folles », la CFDT a su rester un repère solide. Mais être la première organisation syndicale de France ne nous donne pas seulement des droits, cela nous donne une immense responsabilité : celle de la cohérence entre nos actes, nos valeurs et nos moyens.

Ce mandat restera gravé par notre mobilisation historique contre la réforme des retraites. Malgré le passage en force du 49.3, notre ténacité a payé : la suspension de cette réforme injuste, actée en décembre 2025, est une victoire collective qui guérit une part de la blessure démocratique infligée au monde du travail.

Au-delà des crises, la CFDT a lancé des chantiers structurants. Le projet « Le Travail que nous voulons » a remis le sens et la santé au travail au cœur du dialogue social. Nous avons innové avec les « Rendez-vous des syndicats » pour mieux écouter nos structures et initier la « Fabrique du changement ». Nous avons également affirmé notre identité féministe et notre engagement pour une transition écologique juste, portée par nos « Sentinelles vertes ».

des cotisations

Cependant, l'ambition politique ne peut se passer d'une solidité financière. Le rapport financier est clair : malgré la croissance de notre collecte, nos budgets sont sous tension. Nos investissements massifs dans les systèmes d'information et le numérique, indispensables pour moderniser notre action, pèsent lourdement sur nos résultats.

Pour garantir notre autonomie, il est impératif que la cotisation reste notre principale ressource. Cela passe par un acte de solidarité et de justice sociale : **l'ajustement réel des cotisations**. Nous devons soutenir l'évolution de la charte de la cotisation. Demander chaque année à l'adhérent de justifier ses revenus via son avis d'imposition N-1 n'est pas une contrainte bureaucratique, c'est le respect de nos règles collectives. En l'absence de réponse, un taux d'ajustement automatique et dissuasif doit être appliqué par le Service central de perception (SCPVC). C'est la condition pour mieux financer nos syndicats et leur proximité.

réclamer

Cette demande faite aux adhérents nous oblige, en retour, à une maîtrise exemplaire de nos dépenses à tous les niveaux.

À la demande même des adhérents, nous devons traquer les gaspillages. Il est inacceptable de financer des doublons dans les envois de magazines papier à la même adresse. La Confédération doit s'engager fermement à rationaliser les frais d'impression et à privilégier la dématérialisation en donnant la possibilité aux adhérents de faire ce choix. Chaque euro

il n'est pas possible de joindre 1 cadre à 1000€ de cotisations

économisé sur le papier est un euro réinvesti dans le pouvoir d'agir de nos militants sur le terrain. Cette mesure porte également sur la démarche RSE initiée par la CFDT.

La CFDT sort renforcée de ce mandat. La représentativité d'avril 2025 a confirmé notre place de numéro un. Mais les défis qui arrivent qu'il s'agisse de l'intelligence artificielle, de l'urgence climatique ou de la menace de l'extrême droite exigent une organisation parfaitement outillée et financièrement souveraine.

Construire le futur désirable dont parlait Marylise Léon demande du courage : le courage de la négociation, le courage de la mobilisation, mais aussi celui de la vérité financière.

Merci à toutes et à tous. Vive la CFDT !

